

Une autre vie s'invente ici

PRENDRE SOIN DE NOS TERRITOIRES

C
O
N
G
RÈS
des PARCS
21 → 23
octobre



PRENDRE SOIN DE NOS TERRITOIRES

Nos territoires sont confrontés à des crises multiples : dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, mais aussi fragilités économiques, inégalités sociales et tensions autour des usages. Face à ces réalités complexes, les réponses uniquement réglementaires, normatives ou descendantes montrent aujourd'hui leurs limites. Elles sont indispensables pour fixer des cadres et des objectifs, mais insuffisantes pour susciter l'adhésion, transformer durablement les pratiques et renforcer la cohésion territoriale.

A travers l'idée du « Prendre soin - le care* » nous proposons une autre approche : celle de l'attention portée aux vulnérabilités, aux relations et aux interdépendances. Prendre soin d'un territoire, ce n'est pas renoncer à l'exigence, mais reconnaître que la transition ne peut se décréter. Elle se construit dans le dialogue, la confiance et la capacité à faire ensemble. Les enjeux environnementaux ne peuvent être dissociés des réalités sociales et économiques : protéger un territoire, c'est aussi accompagner celles et ceux qui en vivent et le façonnent.

Les Parcs naturels régionaux agissent précisément à cette échelle cohérente et humaine, où les interdépendances entre l'homme et la nature deviennent concrètes et lisibles. Une échelle qui permet de relier un objectif global à des choix locaux. Ici, la norme laisse place à la co-construction, l'obligation à la responsabilité partagée, la sanction à l'engagement.

À l'échelle des Parcs, élus, habitants, agriculteurs, entrepreneurs, associations, scientifiques et techniciens expérimentent des modes d'action fondés sur la coopération. L'expertise scientifique y dialogue avec l'expérience du terrain. Le soin apporté aux écosystèmes va de pair avec celui porté aux liens sociaux, aux économies locales et aux capacités d'agir. C'est dans cette articulation que naissent des solutions durables, acceptées et adaptées aux singularités de chaque territoire.

Prendre soin, c'est aussi prendre le temps. Le temps de l'écoute, du débat, de la confrontation des points de vue. Le temps de revisiter nos pratiques d'information, de concertation et de décision. Dans un contexte marqué par l'urgence et la polarisation, le Congrès offre un espace précieux : celui du pas de côté, de l'intelligence collective et du croisement des sensibilités.

Nous sommes convaincus que les Parcs naturels régionaux peuvent être des laboratoires vivants du « care territorial ». À la croisée de l'écologie, du social et de l'économie, ils démontrent qu'un autre chemin est possible : un chemin où la transition se fonde autant sur la règle que sur la relation, autant sur le cadre que sur le sens. Prendre soin de nos territoires, à la bonne échelle, c'est renforcer la solidarité, la cohésion et la capacité de nos sociétés à inventer un avenir commun.

Très bon Congrès à toutes et tous, au sein de l'optimiste et engagée famille des Parcs.



Valérie DEBORD

Présidente du Parc naturel
régional de Lorraine
Première vice-présidente de
la Région Grand Est



Michaël WEBER

Président de la Fédération
des Parcs naturels
régionaux de France
Sénateur de la Moselle

*Né dans les années 1980 dans le monde anglo-saxon, le « care » désigne une approche qui place l'attention aux vulnérabilités et aux interdépendances humaines et écologiques au cœur de l'action collective.

PROGRAMME

MERCREDI 21 OCTOBRE

À partir de 8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

📍 Metz Congrès Robert Schuman

9h30 - 12h ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES PARCS

(réservée à ses membres)

- Buffet dans le Foyer scène (membres AG)

RÉUNION DES SERVICES TECHNIQUES

DES RÉGIONS animée par **Mathilde Pinto**
(réservée à ses membres)

📍 Metz Congrès Robert Schuman

Salles Verlaine A et B, salle 13 – 2^e étage, salle 9-10

12h30 BUFFET D'ARRIVÉE

📍 Metz Congrès Robert Schuman – Hall 2.2

À partir de 14h

SEANCE D'OUVERTURE DU CONGRÈS

📍 Metz Congrès Robert Schuman

Auditorium (1^{er} étage)

14h - 14h30 DISCOURS D'OUVERTURE

- Intervention de **François Grosdidier**, maire de Metz, président de l'Eurométropole de Metz
- Discours d'accueil de **Valérie Debord**, présidente du Parc naturel régional de Lorraine
- Mot d'accueil du **président de la Fédération** des Parcs naturels régionaux de France
- Intervention de **Franck Leroy**, président de la Région Grand Est

14h30 - 17h PLÉNIÈRE : « PRENDRE SOIN DE NOS TERRITOIRES »

Regards portés sur le thème du Congrès avec l'intervention de **Romain Lajarge**, professeur d'Aménagement à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble / Université Grenoble Alpes et membre du CORP à la Fédération des Parcs sur la note de cadrage du « Prendre soin de nos territoires »

Table ronde suivie d'échanges avec la salle, animée par **Julie Merckling**, modératrice, Merci pour la transition :

- **Clément Barniaudy**, géographe et membre du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) sur les « Théories et Pratiques du Care » (TEPCARE)
- **Julie Chabaud**, psychosociologue et docteure en sciences politiques
- **Philippe Gamen**, président délégué de la Fédération des Parcs et président du Parc naturel régional du Massif des Bauges

- **Michel Lussault**, géographe, professeur d'études urbaines à l'École normale supérieure de Lyon
- **Virginie Maris**, directrice de recherche au CNRS, philosophe de l'environnement

17h - 19h MARCHÉ AUX INITIATIVES DES PARCS ET DE LEURS PARTENAIRES

📍 Metz Congrès Robert Schuman – Hall 2.1 (étage 1)

À partir de 19h APÉRITIF DÎNATOIRE DES PRODUITS DES PARCS

📍 Metz Congrès Robert Schuman – Hall 2.2 (étage 1)

À partir de 23h30 Retour vers les hébergements

JEUDI 22 OCTOBRE

7h30 Navettes départ depuis le parking de la gare routière vers les lieux des ateliers

📍 Gare routière de Metz

9h - 11h45 5 ATELIERS EN SIMULTANÉ

Atelier 1 - Faire lien pour prendre soin du territoire

- Référents Fédération des Parcs : **Nicolas Sanaa**, **Florence Moesch**, **Fabien Hugault**
 - Membre du CORP : **Romain Lajarge**
- 📍 Lycée agricole du Val de Seille à Château-Salins (amphithéâtre)

Atelier 2 - Entreprendre avec et pour le vivant

- Référents Fédération des Parcs : **Stéphane Adam**, **Maé Soulet**, **Léa Juret**, **Ophélie Peirin**
 - Membre du CORP : **Philippe Perrier-Cornet**
- 📍 Cinéma François Truffaut de Commercy

Atelier 3 - Les filières locales, entre héritages et innovation

- Référents Fédération des Parcs : **Philippe Moutet**, **Arnaud Berat**, **Agathe Benoît Cattin**
 - Membre du CORP : **Philippe Fajon**
- 📍 Bâtiment de la Délivrance à Dieuze

Atelier 4 - S'alimenter en prenant soin de soi, des paysages et de la nature

- Référents Fédération des Parcs : **Thierry Mougey**, **Lamia Echailier**, **France Drugmant**
 - Membre du CORP : **Laure Cormier**
- 📍 Abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson (amphithéâtre)

Atelier 5 - Prendre soin des territoires : renouveler les approches de coopération

- Référents Fédération des Parcs : **Clara Fontana**, **Aurélien Philipeau**, **Bastien Galant**, **Anaïs Tessore**
 - Membre du CORP : **Marjorie Jouen**
- 📍 Salle des gîtes de Madine (Heudicourt-sous-les-Côtes)

12h DÉJEUNER SUR LE TERRITOIRE

14h - 18h 15 CIRCUITS DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE ET D'EXPÉRIENCES LOCALES

A1 - Circuit 1 - Vic-sur-Seille : riche d'un patrimoine naturel et historique labélisé, cet ancien vicus gallo-romain du Saulnois relance avec passion la viticulture au pays du sel lorrain
📍 Vic-sur-Seille

A1 - Circuit 2 - Nature, mémoire et paysages vivants : immersion au cœur d'un territoire d'exception sur l'étang de Lindre
📍 Étang de Lindre

A1 - Circuit 3 - Le Saulnois et l'or blanc : excursion à la croisée des patrimoines naturels, archéologiques et architecturaux à Marsal, ancienne place forte du sel et site de production majeur de l'Europe celtique
📍 Marsal

A2 - Circuit 4 - Euville : richesse d'un patrimoine naturel et industriel
📍 Euville

A2 - Circuit 5 - Dialogue avec le monde agricole, du vignoble à nos élevages, valorisation et agroforesterie
📍 Le Toulois

A2 - Circuit 6 - Entre forêt et eau, la forêt de la Reine, un résumé du Parc et de ses défis
📍 Forêt de la Reine

A3 - Circuit 7 - La filière laine, l'économie au service de la préservation des prairies
📍 Réchicourt-le-Château et Bataville

A3 - Circuit 8 - Les reflets du canal, à la découverte du patrimoine des voies navigables et des étangs-réservoirs de la zone orientale
📍 Réchicourt-le-Château

A3 - Circuit 9 - L'expérimentation lainière à la ferme de Mariembourg
📍 Guébling

A4 - Circuit 10 - La vallée du Rupt-de-Mad, un territoire d'expérimentation en faveur de pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau et de l'alimentation
📍 Vallée du Rupt-de-Mad

A4 - Circuit 11 - Dieulouard et la vallée de l'Esch : prendre soin du patrimoine culturel et naturel et agir pour la transition énergétique
📍 Vallée de l'Esch

A4 - Circuit 12 - La vallée de la Moselle au fil de l'eau, entre activités traditionnelles et valorisation des richesses patrimoniales
📍 Vallée de la Moselle

A5 - Circuit 13 - Madine : un joyau de la biodiversité et du paysage

mais aussi un site multi-enjeux et multi-acteurs
📍 Madine

A5 - Circuit 14 - L'étang de Lachaussée, préservation et développement d'un site naturel exceptionnel dans le cadre d'une démarche inclusive
📍 Étang de Lachaussée

A5 - Circuit 15 - Les paysages de Côtes, emblèmes du Parc naturel régional de Lorraine
📍 Côtes de Meuse

19h30 PRÉSENTATION DES ÉQUIPES du Parc de Lorraine et de la Fédération des Parcs, **REMISE DES PRIX DU JEU CONCOURS** Destination Parcs et **ACCUEIL DU 60^e PARC**, Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées

20h - 22h DÎNER DE GALA

22h - 23h30 SPECTACLE MUSICAL avec « Les Culs Trempés »

23h30 - 2h SOIRÉE FESTIVE (DJ)

.....

VENDREDI 23 OCTOBRE

À partir de 8h DÉPART DES HÉBERGEMENTS à destination du site du Congrès

9h INAUGURATION OFFICIELLE DU MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET ARTISANS

9h - 16h MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET ARTISANS des six Parcs du Grand Est
📍 Devant le centre Pompidou (place des Droits de l'Homme)

10h - 12h30 SÉANCE DE CLÔTURE

- Synthèse des cinq ateliers par **François Mitteault**, président du CORP (Conseil d'orientation, recherche et prospective de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France)
- Discours de **Sinai Casillas Cano**, sous-secrétaire de politique environnementale et énergies renouvelables de la SEMABES (Mexique)
- Mot de **Valérie Debord**, présidente du Parc naturel régional de Lorraine
- Intervention du **président de la Fédération** des Parcs naturels régionaux de France
- Intervention **ministérielle** (sous réserve)
📍 Metz Congrès Robert Schuman Auditorium (1^{er} étage)

12h30 - 14h DÉJEUNER-BUFFET DE CLÔTURE
📍 Metz Congrès Robert Schuman - Hall 2.2



B I E N V E N U E

DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE !

Créé en 1974, le Parc naturel régional de Lorraine est né d'une ambition forte : préserver les paysages, les patrimoines et les équilibres naturels d'un territoire rural au cœur de la Lorraine, tout en accompagnant son développement. Dès ses origines, le Parc porte une vision pionnière mêlant protection de l'environnement, valorisation des savoir-faire locaux, accueil des habitants et des visiteurs, éducation au territoire et cohésion entre les territoires lorrains.

Au fil des décennies, le Parc naturel régional de Lorraine s'est affirmé comme un laboratoire d'expérimentations et d'innovations au service de l'environnement et de ses habitants : sauvegarde des patrimoines naturels et bâtis, relance de filières agricoles et artisanales, actions éducatives, préservation des paysages, inventaires de biodiversité, développement culturel et tourisme durable. De nombreux sites emblématiques, maisons thématiques et projets de territoire témoignent encore aujourd'hui de cette dynamique collective.

Territoire charnière entre espaces ruraux et grands pôles urbains lorrains, le Parc construit depuis plus de cinquante ans des liens entre nature, culture et développement local. Son histoire est celle d'un territoire en mouvement, attaché à son identité lorraine et tourné vers les défis de demain.

Aux portes des grandes métropoles de Metz et Nancy, une mosaïque de paysages façonnés par l'eau, la terre et les hommes s'y déploie. Ici, les étangs miroitent au cœur des zones humides, refuges d'une biodiversité remarquable, tandis que forêts profondes, prairies ouvertes et vergers traditionnels composent une campagne vivante et habitée.

À l'ouest, entre les vallées de la Meuse et de la Moselle, les Côtes de Meuse et les Côtes de Moselle dessinent des reliefs doux et structurants, dominant la plaine de la Woëvre et la vallée alluviale. Le territoire y révèle une diversité subtile, où chaque horizon raconte une relation intime entre nature et activités humaines. Forêts, prairies, vignobles et vergers composent ces paysages ouverts. Terre de mémoire, profondément marquée par l'Histoire, notamment celle de la Première Guerre mondiale, cette partie du Parc porte aussi un art de vivre façonné par les saisons, les savoir-faire et les paysages.

À l'est, la vallée de la Seille révèle une autre facette du territoire. Ici, le sel a laissé son empreinte dans les noms, les paysages et le patrimoine. Les milieux naturels y sont d'une richesse remarquable, notamment dans le Pays des étangs, vaste ensemble de zones humides d'intérêt international, où l'eau façonne les horizons et abrite une biodiversité exceptionnelle.

Entre ces deux ensembles, le Parc naturel régional de Lorraine incarne une Lorraine de transitions et de rencontres. Traversé par de grands axes reliant les territoires urbains et ruraux, il affirme une identité profondément lorraine, où les relations entre les habitants, les paysages et les patrimoines construisent un territoire vivant, tourné vers l'avenir tout en restant fidèle à ses racines.

www.explore-grandest.com/lorraine/

LE TERRITOIRE EN CHIFFRES



LES MILIEUX NATURELS ET LES PAYSAGES

340 étangs formant l'un des plus grands ensembles d'étangs d'Europe

16 sites Natura 2000

2 sites Ramsar d'importance internationale pour les zones humides

1 RNR (Réserve naturelle régionale de Lachaussée)

1 réserve de biosphère Moselle Sud

36% de forêt

250 espèces d'oiseaux

Des **paysages emblématiques**
Côtes de Meuse, de Toul et de Moselle



LES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

- Vic-sur-Seille
- Fénétrange
- Saint-Mihiel

LE PATRIMOINE CULTUREL

Une reconnaissance internationale majeure

En 2023, **plusieurs sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest)** situés sur le territoire du Parc ont été inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette inscription souligne la valeur universelle de ces lieux de mémoire, témoins de l'histoire européenne et de la nécessité de transmettre les enjeux de paix aux générations futures.

Parmi eux :

- **le St. Mihiel American Cemetery and Memorial**
- **le Cimetière national des prisonniers de guerre de Sarrebourg**
- **la Nécropole nationale et le Cimetière militaire allemand de Lagarde**

LE TERRITOIRE

Création du Parc de Lorraine : **1974**

183 communes + **9** villes-portes

+ **15** communes associées

210 000 hectares

78 700 habitants

11% du territoire de la Lorraine

CONTACTS

Parc naturel régional de Lorraine

Logis Abbatial - 1 rue du Quai

54702 Pont-à-Mousson

Tél : 03 83 81 67 67

contact@pnr-lorraine.com

COORDINATION CONGRÈS DES PARCS

Sophie Girault - sophie.girault@pnr-lorraine.com

Tél : 06 79 17 18 31

www.pnr-lorraine.com

ATELIERS-TERRAIN

ATELIER 1 : FAIRE LIEN POUR PRENDRE SOIN DU TERRITOIRE

Dans une société qui peut sembler de plus en plus individualisée, la question du lien social, de ce qui relie les habitants d'un territoire devient centrale. Depuis près de 60 ans, les Parcs expérimentent des formes de solidarité et d'appartenance commune en s'appuyant sur le patrimoine. Les manières d'habiter le territoire, lorsqu'elles s'appuient sur les ressources locales, peuvent générer un sentiment d'appartenance mais aussi de responsabilité collective.

Cet atelier propose d'explorer comment le « prendre soin » du territoire, du vivant, peut devenir un moteur pour créer du lien entre individus, entre générations, et favoriser l'action collective. À travers des apports de chercheurs, d'acteurs de terrain, et un temps de réflexion collective, nous aborderons trois façons de créer du lien :

- Se rencontrer : le patrimoine comme vecteur d'échanges
- S'impliquer : le cadre de vie comme un moteur de démocratie locale
- Transmettre : préserver le patrimoine avec et pour les nouvelles générations

 **Amphithéâtre du Lycée agricole du Val de Seille à Château-Salins**

Coordination Fédération : Fabien Hugault, Florence Moesch, Nicolas Sanaa

Directrice référente : Rita Jacob, directrice du Parc naturel régional des Vosges du Nord

CORP : Romain Lajarge

Intervenants : Maud Dugrand, journaliste, autrice de La Petite République de Saillans, **Françoise Ged**, département de la création architecturale, Cité de l'architecture et du patrimoine, **Marie-Noëlle Drouet**, chargée des projets d'éducation à l'environnement et au territoire du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, **Hugo Puech**, agriculteur et délégué syndical au Parc naturel régional du Haut-Languedoc, **Thierry Letellier**, maire de La Villedieu (Parc naturel régional de Millevaches en Limousin)

CIRCUIT 1 Vic-sur-Seille : riche d'un patrimoine naturel et historique labélisé, cet ancien vicus gallo-romain du Saulnois relance avec passion la viticulture au pays du sel lorrain

Labélisée Petite Cité de Caractère en 2019, Vic-sur-Seille, cité natale de George de La Tour, est une petite ville pittoresque, autrefois capitale des évêques de Metz. Aujourd'hui, elle s'affirme comme une cité dynamique au charme intemporel et travaille activement sur la mise en œuvre d'un Secteur Patrimonial Remarquable afin de protéger et mettre en valeur de manière plus fine son patrimoine. Mais l'histoire locale c'est aussi celle de la vigne dont la renaissance est menée par des vignerons engagés dans l'agroforesterie.

Ce circuit est composé de 2 parcours à pied.

Le premier, en arpentant les ruelles et places du cœur du périmètre labélisé, vous permettra de découvrir le cœur de Vic issu du Moyen Âge, ses maisons ou encore l'Hôtel de la Monnaie, chef d'œuvre du gothique lorrain du XV^e siècle qui abrite aujourd'hui l'Office de tourisme. La réhabilitation du centre historique, sur fond réglementaire, constitue un enjeu de premier plan pour la revitalisation du centre bourg

et la transmission d'un cadre de vie et touristique préservé.

Le second parcours, en compagnie de Stéphane Corbeil, guide nature Valeurs Parc, vous mènera à la découverte du vignoble de Vic-sur-Seille (AOC Moselle), à la rencontre des vignerons qui le façonnent. Lorsque l'on entend « Lorraine », on pense plutôt à la mirabelle qu'aux vignes. Néanmoins, l'histoire du territoire est intimement liée à la viticulture, et le Parc naturel régional de Lorraine accueille 72 % du vignoble lorrain ! Entre vignes, vieux vergers, haies, lisières et milieux ouverts, ce parcours invite à comprendre comment la nature structure et accompagne les paysages façonnés par l'activité humaine. Il vous invitera à lire les paysages des coteaux mosellans : reliefs, orientations, sols et mosaïques d'habitats naturels façonnent ici un environnement riche et vivant.

Distance : 3 km avec pente (coteaux)

À prévoir : chaussures confortables pour marcher



Photo séquencek

CIRCUIT 2 Nature, mémoire et paysages vivants :

immersion au cœur d'un territoire d'exception
sur l'étang de Lindre

Ce circuit propose une immersion au cœur d'un territoire d'exception reconnu internationalement pour sa biodiversité remarquable et son patrimoine archéologique hors du commun. Créé au Moyen Âge, l'étang de Lindre est l'un des joyaux du Parc : Cet espace naturel d'environ 1000 hectares (dont plus de 830 ha de surface d'eau) est composé de 12 étangs piscicoles, de roselières, de forêts et de prairies humides, c'est le plus grand étang piscicole de France. Reconnu zone Natura 2000, site RAMSAR et réserve de Biosphère, c'est un site ornithologique d'intérêt international : 241 espèces d'oiseaux dont la moitié est nicheuse, y sont recensées chaque année.

Mais la richesse du lieu tient aussi à son histoire : ainsi, la Maison du Pays des Étangs propose un espace muséographique (complété par un sentier de découverte) qui retrace l'histoire gallo-romaine de Tarquimpol, alors vaste cité de pèlerinage. C'est aussi un lieu culturel qui accueille un restaurant dont la cuisine propose une excellente découverte des produits du terroir !

CIRCUIT 3 Vallée de la Seille - Le Saulnois et l'or blanc : excursion à la croisée des patrimoines naturels, archéologiques et architecturaux à Marsal, ancienne place forte du sel et site de production majeur de l'Europe celtique

Et si nous vous parlions de sel en Lorraine... Ce circuit vous propose de remonter le cours du temps pour découvrir l'histoire de l'or blanc à Marsal, village situé dans la vallée de la Seille, au cœur du Pays du Saulnois. La toponymie des villages évoque l'importance économique et militaire au cours des siècles de cette ressource naturelle.

La visite du Musée départemental du Sel permet d'en apprendre davantage sur cette singularité géologique, sur la production du sel ainsi que sur les tensions politiques liées

à la possession de cette ressource au fil de l'histoire. Durant l'Âge du Fer, la production du sel se développe et la vallée de la Seille abrite un site majeur en Europe : le Briquetage de la Seille

La visite se poursuit à la pisciculture du Domaine de Lindre, site emblématique qui illustre à la fois les savoir-faire traditionnels liés à la gestion piscicole et l'importance de ces milieux pour la biodiversité, notamment pour l'avifaune et les espèces aquatiques. Enfin, le parcours s'achève sur un belvédère offrant une lecture élargie du paysage, permettant d'appréhender les dynamiques écologiques, l'évolution des usages et les effets déjà perceptibles du changement climatique sur ces milieux sensibles.

Distance : environ 3 km

À prévoir : chaussures confortables pour marcher

qui constitue l'un des plus importants sites de production du sel de l'Europe ancienne. Le briquetage correspond aux restes d'une exploitation "proto-industrielle" des sources salées naturelles dont l'accumulation peut atteindre plusieurs mètres d'épaisseur.

Le musée est situé dans la porte de France, vestige des fortifications, établies dès le XIII^e siècle. Objet de tensions pendant plusieurs siècles entre l'Evêché de Metz et le Duché de Lorraine, la cité marsalaise sera finalement rattachée au royaume de France en 1663. C'est à cette période que Vauban est missionné pour améliorer les fortifications. Une visite commentée du village vous sera proposée autour des vestiges et bâtiments attribués au célèbre ingénieur mais également autour d'autres monuments remarquables.

La présence de bancs de sel a également donné naissance à un patrimoine naturel exceptionnel au niveau national : les mares salées de la vallée de la Seille. Loin des côtes, ces milieux rarissimes ont été colonisés par une végétation halophile qui compte notamment la Salicorne de Vic (espèce endémique de Vic-sur-Seille), le Buplèvre grêle, la Ruppie maritime et la Renoncule de Baudot. La découverte d'une mare salée est également prévue dans le circuit.

Distance : 2 km

À prévoir : Chaussures confortables pour marcher



ATELIER N°2 : ENTREPRENDRE AVEC ET POUR LE VIVANT

À contre-pied d'une vision purement capitaliste de l'entreprise, cet atelier s'interroge sur la manière dont ces acteurs peuvent prendre soin du territoire sur lequel ils sont installés, du vivant, et donc d'elles-mêmes. Des témoignages d'entreprises permettront de nourrir l'échange en abordant les thématiques suivantes :

- Le développement de l'entreprise, pour son propre profit mais aussi celui des parties prenantes du territoire, notamment au travers de stratégies de solidarité et coopération d'acteurs et de réponse à des besoins locaux
- L'articulation entre développement de l'économie locale et prise en compte du vivant
- L'accompagnement des entreprises qui s'inscrivent dans la stratégie du "care" se traduisant par une valeur ajoutée notamment en termes de reconnaissance et de différenciation sur un territoire plus attractif

📍 **Cinéma François Truffaut de Commercy**

Coordination Fédération : Stéphane Adam, Léa Juret, Ophélie Peirin, Maé Soulet

Directeur référent : Émilie Ruin, directrice du Parc naturel régional des Baronnies Provençales

CORP : Philippe Perrier-Cornet

Intervenants : Dominique Rivière, présidente de la Fabrique à projets "Ecooparc" dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, **Caroline Baly**, directrice d'Aiako, entreprise de solutions biologiques à base de plantes, lauréate du prix Innover à la campagne 2025, **Camille Migot**, vigneron au Domaine de Migot (Vignoble AOC Côtes de Toul), nouveau bénéficiaire de la marque Valeurs Parc, **Logan Mathiot**, cenoguide et guide nature Valeurs Parc à la Maison du Tourisme Terres Toulaises et jeune vigneron du Domaine Le Petit Rosoir (Vignoble AOC Côtes de Toul) dans le Parc naturel régional de Lorraine

CIRCUIT 4 Euville : richesse d'un patrimoine naturel et industriel

Situé entre la vallée et les côtes de Meuse, le site des carrières d'Euville est aujourd'hui un lieu privilégié pour découvrir la géologie, les métiers de la pierre et la vie des carrières au cours des siècles. Depuis la Villasatel, merveilleuse ancienne école des carrières réhabilitée en gîte de groupes, nous partirons à la découverte des carrières d'Euville. Ce site était recouvert par la mer germanique il y a 158 millions d'années. Les multiples générations animales décomposées, et notamment des crinoïdes, ont formé cette gigantesque couche de calcaire que l'homme a exploitée des millions d'années plus tard.

Le site des Carrières d'Euville est unique en Lorraine tant par la dimension de ses carrières que par son histoire : exploitées aux XIX^e et XX^e siècles, elles ont compté jusqu'à près de 1500 employés. La pierre est alors exportée dans toute l'Europe. À Paris, elle est employée dans la plupart des monuments édifiés depuis Napoléon III (Louvre, Grand et Petit Palais, Opéra, Gare de l'Est, pont Alexandre III...).

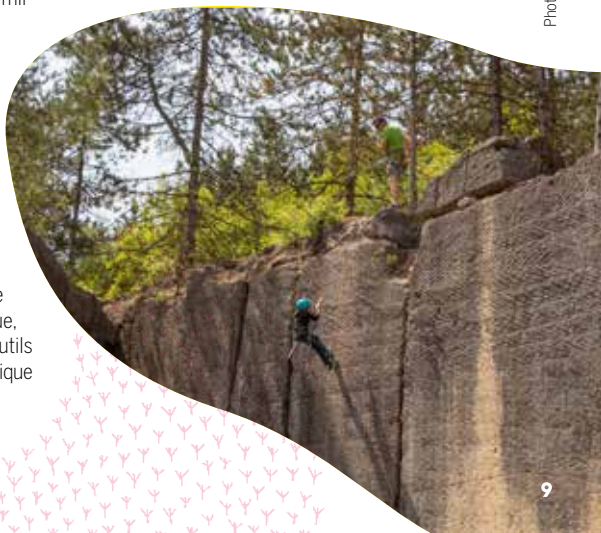
Nous en découvrirons l'histoire humaine grâce à la découverte de l'espace muséographique, l'histoire industrielle à travers les différents outils et modes d'exploitation et enfin son histoire géologique en cheminant sur le circuit de la pierre.

Accompagnés par des acteurs locaux, nous partirons à la découverte du patrimoine naturel qui a reconquis le site et observerons les traces de son passé géologique et technologique. Le site est également classé Espace naturel sensible par le Département de la Meuse pour ses particularités géologiques.

Ce site fait l'objet d'un projet de valorisation dans le cadre du projet de coopération « Sous nos pieds » mené à l'échelle de la Grande Région (dispositif Interreg).

Distance : environ 3 km

À prévoir : chaussures confortables pour marcher



CIRCUIT 5 Dialogue avec le monde agricole,

du vignoble à nos élevages, valorisation et agroforesterie

Des côtes de Toul à Lucey à la plaine de la Woëvre à Royaumeix, vous découvrirez comment la viticulture et l'élevage, productions agricoles emblématiques du Parc, se concilient naturellement avec sa biodiversité.

Village viticole, Lucey s'étire le long d'une rue principale bordée de maisons vigneronnes, entre les côtes plantées de vignes et de mirabelliers. Depuis le restaurant, nous cheminerons dans ce village-rue caractéristique pour aller à la rencontre d'un vigneron qui nous proposera une visite de son exploitation, de sa démarche et de son expérience avec le Parc dans le cadre du projet Life Biodiv'France : entreprises & biodiversité

En parallèle, Logan Mathiot nous fera découvrir au cours d'une déambulation, le développement du tourisme œnologique dans le Toulinois et nous proposera une observation de ce paysage de cuesta, emblématique du Parc naturel régional de Lorraine.



Photo Didier Protin

Nous nous rendons ensuite au GAEC Romé, à Royaumeix, pour découvrir une ferme en bio depuis plus de 30 ans, et les actions qu'elle mène dans les domaines de l'agroforesterie, de la haie et de la valorisation de l'herbe. L'action sur les prairies et le changement climatique mise en oeuvre par le Parc dans le cadre du Life Biodiv'Est sera plus particulièrement explicitée.

Distance : 2.5 km + 1 km avec pente (côteaux) pour le premier circuit

À prévoir : chaussures confortables pour marcher

CIRCUIT 6 Entre forêt et eau,

la forêt de la Reine, un résumé du Parc et de ses défis

Au cœur de la Woëvre, un massif forestier millénaire symbolise toute la richesse des patrimoines naturels et culturels du Parc. Cette chênaie légendaire de 5 000

hectares est constellée d'étangs monastiques créés au Moyen Âge. Parfaitement en symbiose avec

leur écrin forestier, ils ont subsisté jusqu'à nos jours au travers de leurs activités piscicoles et de leur biodiversité. Forêt

comme étangs sont maintenant confrontés tant au changement climatique qu'à de nouveaux contextes socio-économiques.

Vous découvrirez au long des routes et chemins forestiers les enjeux de demain : restauration des milieux humides, pérennité de la forêt, gestion de l'eau des étangs et les merveilles d'aujourd'hui : arbres séculaires, forêt humide, mares forestières, étangs prestigieux... Avec des gestionnaires forestiers et des gestionnaires d'étangs accompagnés du chargé de mission Natura 2000 référent du site, vous apprendrez comment sont entretenus, gérés, valorisés et protégés ces milieux d'exception.

Distance : environ 6 km

À prévoir : chaussures confortables pour marcher



Photo Parc de Lorraine

ATELIER N°3 : LES FILIÈRES LOCALES, ENTRE HÉRITAGES ET INNOVATION

Dans un contexte de crises multiples, il est de plus en plus nécessaire de prendre soin de nos territoires, de nos sociétés. Puiser dans nos patrimoines, nos savoir-faire et s'appuyer sur la culture et la création permet d'inspirer des stratégies territoriales ambitieuses prenant soin de nos cadres de vie.

Pour illustrer cela, cet atelier propose donc de s'attarder sur une fibre, la laine, qui tisse un lien séculaire entre des acteurs prenant soin de leur territoire. Articulé autour de témoignages reflétant l'innovation et la création inhérentes à ce matériau, différentes thématiques seront abordées :

- Les enjeux agricoles associés à la production mère de cette fibre
- La valorisation de la laine comme une réponse à la nécessité d'adaptation du bâti
- La laine comme inspiratrice de créativité dans nos territoires

Bâtiment de la Délivrance à Dieuze

Coordination Fédération : Agathe Benoit-Cattin, Arnaud Bérat, Philippe Moutet

Directrice référente : François Charlet, directeur du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

CORP : Philippe Fajon

Intervenants : Stéphane Ermann, président de la SCIC Mos-laine, Émilie Meillaud, artiste plasticienne, un berger ou une bergère

CIRCUIT n°7 La filière laine, l'économie au service de la préservation des prairies

La laine de mouton est un produit qui souffre d'une très mauvaise valorisation économique : le coût de la tonte annuelle d'un mouton dépasse le prix d'achat de la laine. Le territoire du Parc constitue une grande terre d'élevage ovin dans sa partie orientale dans les secteurs du Saulnois et du Pays des étangs.

Depuis 2016, dans le cadre du programme européen DEFI-Laine, le Syndicat mixte du Parc et les acteurs de ces territoires se sont mobilisés afin de trouver des solutions à la faible valeur économique de la laine en recherchant des débouchés capables d'augmenter sa valeur.

En parallèle, le maintien de l'élevage ovin favorise la préservation des prairies, patrimoine écologique majeur du territoire du Parc.

Aujourd'hui, la coopérative MOS-LAINE fédère l'ensemble des acteurs motivés par la laine autour d'une unité de production de feutre de laine, d'isolants en laine de mouton, et une valorisation en fil pour la laine des races qui le permettent.

Ce circuit nous mènera vers l'unité de production de feutre, d'isolants et de matériaux de paillage de MOS-LAINE implantée dans une ancienne usine de fabrication de chaussures réhabilitée (Bataville). La visite

de la mairie de Réchicourt-le-Château avec son isolation par l'extérieur des murs et des combles en panneaux de laine, ainsi que d'une exploitation d'élevage ovin sont également au menu.



Photo Didier Protin

CIRCUIT n°8 Les reflets du canal, à la découverte du patrimoine des voies navigables et des étangs-réservoirs de la zone orientale



Photo PNR Lorraine

En Lorraine, canaux et étangs font partie de l'identité du paysage. Autrefois artères vitales de l'économie par lesquelles transitaient matières premières et produits manufacturés, le réseau des canaux navigables fait aujourd'hui le bonheur des plaisanciers.

Ce circuit propose une balade bucolique autour du patrimoine des bateliers de Moselle, de la vie des canaux et de la nature exceptionnelle qui a colonisé ces espaces.

L'itinéraire emprunte le chemin de halage de l'ancien canal et ses 6 écluses remplacées depuis 1964 par la

Grande écluse. D'une hauteur de 15,45 m à 16,10 m, c'est l'écluse française ayant la plus grande hauteur de chute sur un canal au gabarit Freycinet !

Un nouveau canal a vu le jour laissant la nature reprendre ses droits sur l'ancien qui accueille aujourd'hui une grande diversité d'espèces dont un grand nombre sont rares et protégées. Les anciennes maisons éclusières quant à elles abritent aujourd'hui de nouveaux locataires aîlés.

En suivant les traces du sentier « Les reflets du canal », nous rencontrerons les personnes qui façonnent ce paysage au quotidien : Voies Navigables de France nous présentera l'écluse majestueuse, l'association Terres d'Oh évoquera l'organisation interterritoriale de la mise en tourisme des canaux et les acteurs locaux nous parleront avec passion des richesses de la biodiversité du site.

Distance : 4,6 km (terrain plat)

À prévoir : bonnes chaussures de marche (le sentier peut être humide)

CIRCUIT n°9 L'expérimentation lainière à la ferme de Mariembourg

Ce circuit propose un exemple concret d'exploitation agricole engagée dans les transitions actuelles, à la croisée des enjeux environnementaux, économiques et culturels. En articulant élevage, pédagogie et innovation autour de la laine, la ferme de Mariembourg participe activement à la valorisation des ressources locales et à la dynamique territoriale portée par le Parc de Lorraine.

Située dans le village de Guébling, au cœur du Saulnois en Moselle, cette ferme s'inscrit dans un territoire rural marqué par les paysages ouverts de cultures et de prairies, ponctués d'étangs et de zones humides caractéristiques de la Lorraine.

Cette diversité paysagère, confère à la région une forte identité, où l'élevage ovin participe à la fois à l'économie locale et à l'entretien des milieux naturels.

Dans ce contexte, la ferme de Mariembourg développe une activité d'élevage autour d'un troupeau important de moutons Est à laine Mérinos, race typique du nord-est de la France, de haute taille, particulièrement résistante dans le milieu extérieur et bien adaptée à la marche.

À la fois ferme de production et ferme pédagogique, elle a développé en lien avec le Parc un volet pédagogique proposant une immersion dans sa pratique agricole d'élevage (découverte de la bergerie, participation à la tonte, ateliers autour de la transformation des matières

premières), abordant aussi la transhumance et la gestion d'un milieu par éco-pastoralisme, la pelouse calcaire de Delme, située à 35 km de là et gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine.

Un axe majeur de travail partagé avec le Parc est la question de la valorisation de la laine, longtemps considérée comme un sous-produit peu rentable, et qui est ici majoritairement exportée à bas coût vers l'Asie, sans transformation locale. Face à ce constat, le Parc s'est engagé, aux côtés d'éleveurs et d'acteurs de la filière, dans une démarche de relocalisation et de revalorisation de cette ressource. Engagé dans le programme de coopération européen DEFI-Laine, l'objectif a été de structurer une filière territoriale, depuis la production jusqu'à la transformation et la commercialisation, en s'appuyant sur des débouchés variés : textile, produits de confort ou encore matériaux d'isolation écologique et paillage agricole.

Ces initiatives contribuent non seulement à diversifier les revenus agricoles, mais aussi à recréer du lien entre production et territoire, favorisant l'émergence d'une économie circulaire, dans laquelle une ressource locale, renouvelable et biodégradable est transformée et utilisée à proximité de son lieu de production.



Photo Didier Protin

ATELIER N°4 : S'ALIMENTER EN PRENANT SOIN DE SOI, DES PAYSAGES ET DE LA NATURE

Manger est un acte politique, social et écologique, qui engage aussi notre santé. Dans un contexte de fragilités sociales croissantes et de prise de conscience des impacts de nos choix alimentaires sur l'environnement et les territoires, cet atelier explorera, dans une approche One Health, les liens entre alimentation, santé, biodiversité, paysages, modes de production et accessibilité alimentaire. Chercheurs, élus et praticiens croiseront leurs regards sur ces enjeux. Les retours d'expériences de Parcs naturels régionaux, notamment issus des projets MIELLAT et Familles à biodiversité positive, montreront comment l'alimentation peut mobiliser les habitants, retisser des liens avec les paysages, renforcer les solidarités locales et ouvrir des pistes d'action concrètes pour les Parcs.

Amphithéâtre de l'Abbaye de Prémontrés à Pont-à-Mousson

Coordination : France Drugmant, Thierry Mougey, Lamia Echailer

Directeur référent : Olivier Guiard, directeur du Parc naturel régional de l'Aubrac

CORP : Laure Cormier

Intervenants : Robin Goffaux, chargé de mission scientifique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, Yassir Yéba, cuisinier-anthropologue, Catherine Conil, cheffe du bureau de l'agriculture et de l'alimentation durables au ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, Julie Rigaux, chargée de mission projet alimentaire territorial au Parc naturel régional du Luberon

CIRCUIT 10 La vallée du Rupt-de-Mad, un territoire d'expérimentation en faveur de pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau et de l'alimentation

Le Rupt-de-Mad court, au cœur de la zone ouest du Parc naturel régional de Lorraine, entre les deux reliefs de côtes emblématiques que sont les côtes de Meuse, au pied desquelles il prend sa source, et les côtes de Moselle, qu'il traverse avant de confluer vers la rivière du même nom. Tantôt gonflé par les crues hivernales, tantôt fragilisé par les étiages estivaux, il façonne une vallée encaissée aux multiples visages et reliefs, qui abrite une mosaïque de milieux remarquables. Des vallons forestiers froids à caractère montagnard aux pelouses calcaires à l'influence méditerranéenne riches en orchidées qui s'y succèdent ont permis à cet ensemble d'être reconnu à l'échelle européenne par le classement Natura 2000, soulignant la valeur et la qualité de sa biodiversité.

Cette rivière contribue à l'alimentation en eau potable de 200 000 habitants de l'agglomération messine. À Arnville, un barrage crée une retenue d'environ 25 hectares, jouant un rôle stratégique pour l'approvisionnement en eau potable. Le Parc et les acteurs du territoire sont investis de longue date pour promouvoir et mettre en place des pratiques agricoles favorables à la préservation de la ressource en eau, au travers de dispositifs variés : contrat de rivière, schéma d'aménagement et de gestion des eaux, mesures agro-environnementales, soutien aux filières à bas niveaux d'impact... Les produits agricoles issus de cette vallée sont aujourd'hui valorisés dans des cantines scolaires de l'Eurométropole de Metz.



Ce circuit propose une immersion au cœur de cette vallée remarquable : Tout d'abord à la ferme de la Souleuvre, où vous irez à la rencontre de paysans passionnés qui transforment sur place les productions de la ferme et disposent d'un point de vente inscrit dans le réseau des Boutiques du Parc®. Puis, vous effectuerez un parcours à pied à travers la Côte du Rude-mont, de son point de vue sur le barrage d'Arnville et de ses pelouses calcaires, site géré par le Conservatoire d'espaces Naturels de Lorraine, et offrant un large panorama sur les vallées du Rupt-de-Mad et de la Moselle.

Distance : 40 min de marche / 2 km / 60 m D+

À prévoir : chaussures de randonnée, tenue adaptée à la pratique de la marche et à la météo, gourde.

Photo Didier Protin

CIRCUIT 11 Dieulouard et la vallée de l'Esch :

prendre soin du patrimoine culturel et naturel
et agir pour la transition énergétique



Photo ART GE - Pierre Defontaine

C'est au départ de Dieulouard que débutera ce circuit intégralement pédestre. Située à l'emplacement de l'antique cité de Scarpone qui était alors l'un des seuls points permettant de franchir la Moselle, cette commune

est exemplaire par son engagement dans la transition énergétique. Vous y découvrirez les nombreuses actions mises en place en faveur des économies d'énergie et de la réduction de la pollution lumineuse, de la rénovation des bâtiments publics ou encore du développement des énergies renouvelables.

Vous cheminerez ensuite le long de la côte de Trême, depuis le centre-bourg jusqu'à la chapelle Notre-Dame des Aïrs. Ancienne terrasse de culture de vignes et de vergers, ce site est marqué par la présence de constructions en pierre sèche qui font partie de l'histoire de la Lorraine et qui ont façonné ses paysages de côtes. Avec l'abandon des cultures en côteau et la perte des savoir-faire, les ouvrages en pierre sèche se dégradent depuis des décennies. Ce site a récemment fait l'objet d'un aménagement paysager global, dans le cadre d'un projet de coopération à l'échelle de la Grande Région, pour devenir aujourd'hui le site pilote de la pierre sèche

CIRCUIT 12 La vallée de la Moselle au fil de l'eau,

entre activités traditionnelles et valorisation
des richesses patrimoniales.

Axe privilégié de circulation, la vallée de la Moselle est marquée par une occupation très ancienne de l'homme qui a forgé ses paysages. Ceux-ci, jusqu'alors essentiellement caractérisés par la présence de la viticulture sur les côteaux et de l'agriculture dans le fond de la vallée, ont été profondément modifiés aux XIX^e et XX^e siècles avec le développement de la sidérurgie et de l'industrialisation. Dans son lit, les anciennes gravières donnent naissance à de nombreux petits étangs sur lesquels se développent des activités de loisirs. À Pagny-sur-Moselle, un premier arrêt vous permettra de découvrir l'espace naturel sensible des prés des bords de Moselle, composé de prairies alluviales et d'anciennes gravières, et les actions de préservation et de valorisation mises en place en faveur de ce patrimoine remarquable.

Après le franchissement d'un original pont-canal, une seconde halte vous sera proposée à la maison éclusière d'Arnaville. Entièrement rénovée, cette dernière

du territoire du Parc, ouvrant un nouveau point de vue remarquable sur la vallée de la Moselle.

Le circuit se poursuivra par une découverte de la vallée de l'Esch, surnommée la Petite Suisse lorraine pour ses paysages bucoliques et verdoyants riches en biodiversité. Site Natura 2000, cette vallée préservée accueille notamment des pelouses calcaires, milieux thermophiles refuges d'une faune et d'une flore méridionales de grand intérêt telles que les orchidées.

Un point de vue situé sur le trajet permettra d'admirer l'une de ces plus belles pelouses en Lorraine, la pelouse des Pontances.

Vous traverserez ensuite les prairies au cœur desquelles serpente l'Esch. Ces prairies font partie intégrante du projet de plan Herbe® qui vise à préserver le système de polyculture élevage encore majoritaire sur ce bassin versant préservé. L'Esch, cours d'eau de première catégorie piscicole et dont la traversée clôturera ce circuit champêtre, constitue aujourd'hui un formidable exemple de ce qu'offrent un cours d'eau et ses milieux associés en bonne santé : stockage et restitution de l'eau, épuration de l'eau et amélioration de sa qualité, corridor écologique, mosaïques diversifiées de milieux accueillant la biodiversité et le Vivant.

Distance : 5,5 km/ 2 h - Dénivelé positif : +115 m - Dénivelé négatif : - 115 m

À prévoir : chaussures de randonnée, tenue adaptée à la pratique de la marche et à la météo, gourde

accueille aujourd'hui un café-atelier vélo qui constitue un lieu d'accueil et de partage idéalement situé au bord de la Voie Bleue qui relie Schengen au Luxembourg à Lyon.

Ici, il sera notamment question de mobilités douces et de sciences participatives, au travers de l'opération « Pas de printemps sans hirondelles », qui réunit habitants, associations et le Parc.

En bus, vous rejoindrez l'ultime étape de ce circuit : le domaine des Béliers à Ancy-Dornot. Située au sein de l'AOC Moselle, cette exploitation viticole en agriculture biologique qui bénéficie de la marque Valeurs Parc est investie dans la mise en place de pratiques favorables à la biodiversité. Une visite du chai, réunissant cuverie d'élevage, salle de dégustation et chambres d'hôtes avec vue sur les vignes, vous sera proposée.

Distance : 2 km à pied sur parcours plat

À prévoir : tenue adaptée et gourde



Photo Bartoche Salmanski

ATELIER N°5 : PRENDRE SOIN DES TERRITOIRES : RENOUVELER LES APPROCHES DE COOPÉRATION

Les Parcs naturels régionaux ont historiquement construit leur action en développant des coopérations qui dépassent les frontières administratives. Mais dans un contexte de crises sociales et écologiques, cette approche ne suffit plus à elle seule : les territoires ne sont pas seulement voisins ou partenaires, ils sont liés par des interdépendances multiples qui conditionnent de plus en plus leur manière d'agir. Dès lors, prendre soin des territoires, de ses habitants et du vivant suppose de reconnaître ces interdépendances et d'en faire un point de départ pour l'action collective.

Comment coopérer en tenant compte de ces relations ? Faut-il changer d'échelle, de cadre, de logique d'action ? Cet atelier propose de questionner les outils existants et d'explorer de nouvelles formes de coopération capables de prendre en compte le bien-être des territoires.

📍 **Salle des gîtes de Madine à Heudicourt-sous-les-Côtes**

Coordination Fédération : Clara Fontana, Bastien Galant, Aurélie Philippeau, Anaïs Tessore

Directrice référente : Yannick Nancy, directeur du Parc naturel régional du Doubs Horloger

CORP : Marjorie Jouen, conseillère au développement local et l'innovation sociale à l'Institut Jacques Delors et membre du CORP

Intervenants : Michel Lussault, géographe, professeur des universités à l'École Nationale Supérieure de Lyon, Hélène Poncin, directrice du Parc naturel de l'Ardenne Méridionale (Wallonie), Fabienne Michel, chargée de mission « éducation » au Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, François Nowakowski, architecte-urbaniste, maître de conférences « Ville et territoires » à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg, Fabricio Flores Morales, directeur de la JISOC - Inter-communalité de la Sierra Occidentale (Mexique)

CIRCUIT 13 Madine : un joyau de la biodiversité et du paysage mais aussi un site multi-enjeux et multi-acteurs

Créé dans les années 1970 afin d'approvisionner l'agglomération messine en eau potabilisable et pour développer un tourisme de nature autour d'une base nautique, le lac de Madine est rapidement apparu comme un haut lieu de la biodiversité dans la plaine humide de la Woëvre.

Situé au pied des Côtes de Meuse et au cœur de la zone ouest du Parc, le lac de Madine est une étendue d'eau de 1 100 ha, de 250 ha de forêts et de 42 km de rives. Ce site classé Natura 2000 mais aussi Réserve nationale de chasse et de faune sauvage, compte une grande diversité d'habitats qui favorisent la présence de nombreuses espèces notamment ornithologiques.

Identifié comme un joyau de la biodiversité et du paysage dans la charte du Parc, ce site exceptionnel conjugue de multiples enjeux qui s'entrecroisent et nécessitent une coopération intense et de chaque instant entre les nombreux acteurs en présence : qualité de l'eau, biodiversité, agriculture, paysages, développement du tourisme ornithologique et de nature...

Après un déjeuner avec les produits issus du territoire proche, ce circuit empruntera une partie du sentier du tour du lac. Cet itinéraire emblématique de 22 km très emprunté par les différents publics permet de découvrir le site dans sa globalité. Les gestionnaires des écosystèmes riverains (OFB, Conservatoire du Littoral, PnRL) et de la base de loisirs (syndicat mixte de Madine) présenteront les modes de gestion mis en place ainsi que les ambitions affichées pour ce site.

Le Parc joue ici un rôle d'accompagnement permettant une meilleure coordination des acteurs et des différentes démarches : Madine l'eau reine, Natura 2000, tourisme durable, préservation des prairies avec la marque Valeurs Parc sur la filière bovine, Atelier des Territoires, etc.

Distance : 40 mn à plat sur chemins

À prévoir : une tenue adaptée à la marche

CIRCUIT 14 L'étang de Lachaussée, préservation et développement d'un site naturel exceptionnel dans le cadre d'une démarche inclusive

Au Moyen Âge, sous l'impulsion des moines de l'abbaye cistercienne voisine de Saint-Benoît, ces terres impropres à la culture et à l'élevage deviennent un superbe étang de 310 hectares. L'étang servirait de réserve piscicole pour pourvoir aux besoins importants de la communauté. À travers les siècles, l'étang et son domaine changent de propriétaires, mais jamais sa vocation de haut lieu régional de la pisciculture ne s'est démentie. Dans les années 1980, le domaine devient propriété de l'Association des Paralysés de France (APF France Handicap) et accueille un ESAT qui gère l'étang en pisciculture extensive.

Ce site remarquable, inscrit comme l'un des joyaux de la biodiversité et du paysage dans la charte du Parc, est composé de prairies humides, d'importantes zones de roselières et buissons qui hébergent une faune remarquablement variée. Le site est particulièrement protégé : espace naturel sensible, site Ramsar et Natura 2000, c'est aussi depuis 2010 une réserve naturelle régionale.

La complémentarité des acteurs sur le site (ESAT, CEN Lorraine, Parc, commune...) a favorisé le développement d'un tourisme ornithologique durable et inclusif avec un circuit pédestre autour de l'étang donnant à apprécier différents habitats et points de vue avec des observatoires et des animations proposées par des professionnels qualifiés. Les activités de l'ESAT (restauration, transformation des produits de la pêche,

production de plantes héliophytes, atelier de menuiserie) valorisent particulièrement ce site exceptionnel.

Après le déjeuner à l'Auberge de l'Étang et une rencontre avec les professionnels de l'ESAT, le groupe rejoindra la pêcherie. Répartis en deux sous-groupes, les participants découvriront successivement les bassins de plantes héliophytes et le projet Tourisme sans Barrières, consacré à la découverte des oiseaux de l'étang pour les personnes malvoyantes, avant d'intervertir les visites.

Le circuit se poursuivra sur la RNR avec Fabrice André, guide nature photographe accrédité et engagé dans la marque Valeurs Parc naturel régional®, le CEN Lorraine et l'ONF, pour évoquer la gestion d'un site aux multiples protections (Ramsar, Réserve naturelle régionale, Natura 2000), les enjeux de préservation des prairies et des forêts, ainsi que les actions menées dans le cadre du programme LIFE Biodiv'Est.

Distance : 4 km à plat sur sentiers possiblement humides

À prévoir : tenue adaptée à la marche



CIRCUIT 15 Les paysages de Côtes, emblèmes du Parc naturel régional de Lorraine !

Les paysages de grande qualité du territoire du Parc prennent corps autour des formations géologiques des côtes, lesquelles sont associées aux plaines humides qui les bordent. Cette alternance structure ses paysages d'est en ouest.

Les côtes constituent un complexe patrimonial emblématique reconnu pour leur géomorphologie exceptionnelle, la forte interaction qui existe entre l'implantation des communautés villageoises, les pratiques agraires liées en particulier aux vergers et à la vigne ainsi que les empreintes laissées par la Grande Guerre.

Les Côtes de Meuse, bénéficient d'un Plan de paysage visant à valoriser les productions locales tout en préservant la qualité des paysages.

Ce circuit invite à découvrir ces panoramas en empruntant la route des côtes, qui serpente au pied des reliefs et traverse des villages pittoresques nichés au cœur d'une grande diversité de milieux. Parmi eux, le village d'Hattonchâtel, perché sur un éperon rocheux, offre un point de vue privilégié. L'accès à certains promontoires permet également de mieux comprendre le rôle stratégique de ces sites durant la guerre des tranchées.

Le site des Éparges constitue un moment fort du parcours, mêlant mémoire, histoire et observation de la résilience des paysages. Tout au long de l'itinéraire, ponctué de dénivelés, des acteurs locaux, arboriculteurs, associations, élus locaux et représentants du Parc, partageront leur connaissance du territoire et retraceront son histoire.

Distance : 2 km sur sentiers possiblement humides

À prévoir : tenue adaptée à la marche



LA FÉDÉRATION

Les Parcs naturels régionaux sont des territoires ruraux habités et accessibles, où se côtoient sur près de **5 300 COMMUNES, 5,5 MILLIONS D'HABITANTS**. Les Parcs naturels régionaux représentent **17% DU TERRITOIRE FRANÇAIS**, première infrastructure territoriale écologique.

1967 : le Général de Gaulle signe le **décret instituant le concept de Parc naturel régional**

1968 : le **premier Parc naturel régional** est créé, il s'agit de Saint-Amand-Raismes, aujourd'hui Scarpe-Escaut

1971 : création de la **Fédération des Parcs** naturels régionaux de France

1975 : les **Régions nouvellement créées** ont désormais l'initiative de proposition et de délibération pour la création d'un Parc

1988 : le classement d'un Parc, auparavant à durée indéterminée, est **limité à 10 ans**

1989 : les Parcs naturels régionaux sont 25

1993 : la loi « Paysage » donne une portée juridique aux chartes de Parcs. Les Parcs sont classés par décret et non plus par arrêté

2006 : les Parcs sont désormais classés pour **12 ans**

2007 : les Parcs ont 40 ans

Depuis 2016 : les Parcs sont classés pour **15 ans**

2014 : 50^e Parc, Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

2015 : 51^e Parc, Parc naturel régional des Baronnies provençales

2017 : 52^e Parc, Parc naturel régional de La Sainte-Baume

2018 : 53^e Parc, Parc naturel régional de l'Aubrac

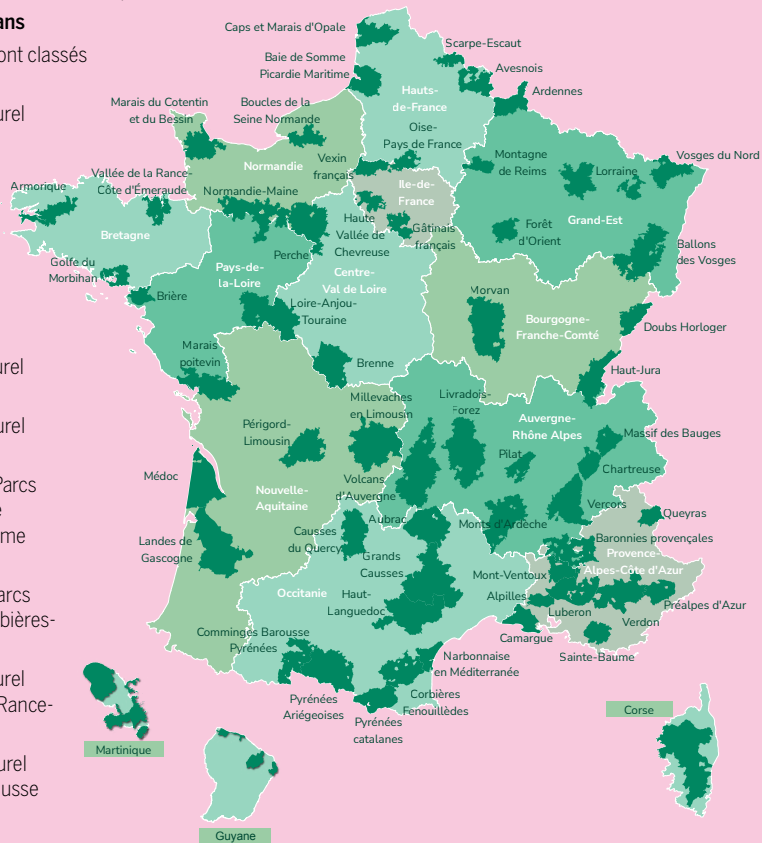
2019 : 54^e Parc, Parc naturel régional du Médoc

2020 : 55^e et 56^e Parcs, Parcs naturels régionaux de Baie de Somme Picardie Maritime et du Mont-Ventoux

2021 : 57^e et 58^e Parcs, Parcs naturels régionaux de Corbières-Fenouillèdes et du Médoc

2024 : 59^e Parc, Parc naturel régional de la Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude

2026 : 60^e Parc, Parc naturel
régional Comminges Barousse
Pyrénées



INFOS PRATIQUES

UN CONGRÈS ENGAGÉ POUR UN ÉVÈNEMENTIEL PLUS DURABLE

Le Congrès des Parcs 2026 s'inscrit dans une démarche assumée de sobriété et de réduction de son empreinte carbone.

Cette année, le choix a été fait de ne pas mettre en place de navettes dédiées, afin de privilégier les mobilités douces et les déplacements de proximité.

Un choix rendu possible par la configuration même de la ville de Metz, où tout est facilement accessible à pied ou en transports en commun. Les hébergements partenaires se situent à moins de 30 minutes à pied ou en transport du Centre des Congrès Metz Robert Schuman, idéalement implanté à proximité immédiate de la gare et du centre-ville.

Ville-jardin tournée vers l'avenir, Metz fait figure de territoire pionnier en matière de tourisme durable et d'événementiel responsable. Le développement durable fait partie de l'ADN du territoire depuis les années 1970, sous l'impulsion du biologiste et botaniste Jean-Marie Pelt, précurseur du concept d'« écologie urbaine ».

Aujourd'hui, l'Euro-Métropole de Metz poursuit cet héritage à travers une politique ambitieuse en matière de mobilités, d'énergie et d'accueil responsable des visiteurs. Le territoire a notamment obtenu le label « Destination Innovante Durable » ainsi que la certification ISO 20121 pour son activité événementielle, reconnaissant son engagement en faveur d'un tourisme conciliant enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Pour en savoir plus sur les engagements durables de la destination :

> www.inspire-metz.com/decouvrir-leurometropole-de-metz/destination-durable/

CENTRE DES CONGRÈS - METZ ROBERT SCHUMAN

100, rue aux Arènes 57 000 Metz

Au cœur de Metz, entre la gare et le Centre Pompidou-Metz, le Centre des Congrès accueille les congressistes depuis 2018 dans un écrin contemporain signé Wilmotte & Associés.

www.metz-centre-congres.com

ORGANISATION

FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE FRANCE

Coordination générale : Nathalie Streib
nstreib@parcs-naturels-regionaux.fr

Inscriptions : Dominique Vespuce
dvespuce@parcs-naturels-regionaux.fr

27 rue des Petits Hôtels 75 010 Paris
Tél : 01 44 90 86 20
info@parcs-naturels-regionaux.fr

www.parcs-naturels-regionaux.fr

INSCRIPTIONS ET HÉBERGEMENT

INSIGHT OUTSIDE

26, avenue Jean Kuntzmann 38330 Montbonnot
Tél : +33 825 595 525 (0,15€/min*)

Permanence téléphonique du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

inscriptions@congres-des-parcs.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE

Coordination Congrès des Parcs : Sophie Girault
sophie.girault@pnr-lorraine.com
Tél : 06 79 17 18 31

Maison du Parc
1 rue du Quai 54702 Pont-à-Mousson
Tél : 03 83 81 67 67
contact@pnr-lorraine.com

www.pnr-lorraine.com

* prix depuis ligne fixe opérateur historique, une surtaxe peut être appliquée selon les opérateurs, décompte à la seconde au delà des 45 premières secondes.

GARES ET TRANSPORTS

GARE DE METZ-VILLE

1, place du Général de Gaulle - 57000 Metz

www.garesetconnexions.sncf/fr/gares-services/metz

GARE LORRAINE TGV

Route départementale 910 - 57420 Louvigny

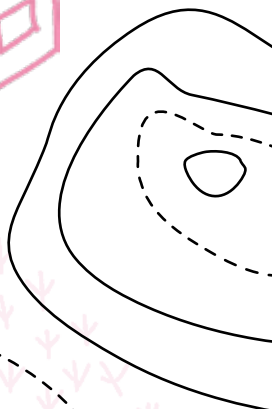
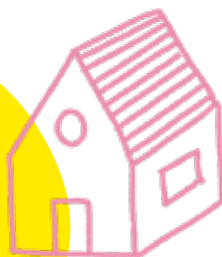
A 30 km de Metz, navettes régulières entre les deux gares.

www.garesetconnexions.sncf/fr/gares-services/lorraine-tgv

RÉSEAU LE MET'

Réseau de transport de l'Eurométropole de Metz

www.lemet.fr



PARKINGS

PARKINGS PAYANTS À PROXIMITÉ DU CENTRE DES CONGRÈS

- **Parking Indigo Centralia Metz** - 88 rue aux Arènes - 57000 Metz
- **Parking Indigo Gare De Gaulle** - Place Charles de Gaulle - 57000 Metz
- **Parking Effia Gare de Metz** - 1, rue Lafayette - 57000 Metz
- **Parking des Messageries** - 64, avenue André Malraux - 57000 Metz
- **Parking Indigo Metz Centre Commercial MUSE** - 4, rue Jean Laurain - 57000 Metz

PARKINGS GRATUITS

Les Parking-Relais (P+R) :

Téléchargez le dépliant Parkings relais Le Met

>>> www.lemet.fr/parking-relais/

- **Foire Expos*** >>> 250 places / METTIS B : Gare de Metz en 19 min
- **Rochambeau*** >>> 115 places / METTIS A / LIANE L3 : Gare de Metz en 15 min
- **Woippy*** >>> 250 places / METTIS A : Gare de Metz en 25 min
- **Henri II (Le Ban-St-Martin)** >>> 50 places / LIANE L4 et L5 : Gare de Metz en 12 min
- **Faubourg Magny** >>> 47 places / LIANE L5 : Gare de Metz en 13 min

*Les parking relais marqués d'un astérisque sont surveillés : pour en sortir il faut présenter un titre de transport du réseau Le MET'.
Les autres parkings ne sont pas surveillés, ils sont ouverts à tous, l'entrée et la sortie se font librement : il n'y a pas de barrières

AUTRES PARKINGS GRATUITS

Complexe Sportif St-Symphorien

4, boulevard Saint-Symphorien 57 050 Longeville-lès-Metz

>>> 580 places : 25 min à pied du centre-ville
et de la gare de Metz

LE CONGRÈS EST RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE



Commune de
Buxières-sous-les-Côtes



LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE ET LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE AGISSENT GRÂCE AU SOUTIEN DE

